La Lettre du Maire

Ville de **Périgny**

www.perigny.fr

N°12 • Avril 2012

Chers ami(e)s

L'année 2012 est déjà bien avancée. L'actualité est un peu comme le temps : des écarts et des débordements importants ne nous aident pas à nous stabiliser. En effet, la nature humaine comme la Nature ont du mal à faire des choix, choix de résistance au froid ou d'éclosion au soleil du printemps… Ces variations ne doivent pas entamer ***la sérénité et la prudence*** *dont nous devons faire preuve dans la gestion du budget municipal. Ce qui aurait pu se réaliser en une année le sera en deux, voire trois exercices si nécessaire.*

Lisser les projets est un premier levier de gestion qui consiste à impacter leur coût sur plusieurs années budgétaires. Il nous faut pour cela ***utiliser notre forte capacité d'autofinancement****, sans nécessairement utiliser l'emprunt, même si nous inscrivons cet emprunt dans nos montages financiers. Et puisque la désinformation contre les collectivités continue, il me faut rappeler, encore une fois, que nous devons, contrairement à l'Etat, présenter notre budget en équilibre. Et c'est une bonne chose !*
Cette patience permet aussi de réaliser les recettes que nous attendons du patrimoine communal (les Hauts du Parc, la Trésorerie, le Port Louis, le Palmier). Nous libérons ce foncier pour la construction ***des logements nécessaires et indispensables*** *aux besoins des familles et à la dynamique de notre commune.*

Le budget primitif a été voté le 22 mars, à la suite du travail préparatoire de nos commissions municipales. Il a permis de prioriser les dossiers les plus importants. ***Ces commissions ont aussi proposé quelques investissements nécessaires aux économies de demain****. Par exemple, pour l'éclairage public, variateurs et régulateurs de tension sont des investissements coûteux mais ils augurent d'une baisse significative des consommations futures.*
Les projets du centre ville et de la mairie dont nous venons de clore les études vont donc être réalisés sur les deux années à venir *(voir l'encadré). Les jardins familiaux seront lissés sur plusieurs exercices et la rénovation de la médiathèque s'inscrira à la suite des travaux de l'hôtel de ville. Une mairie dont je vous reparlerai dans une prochaine lettre.*
Je tiens à vous remercier d'être venus nombreux à la réunion publique du 26 mars sur ces sujets. Il est réconfortant pour les élus de constater l'intérêt que vous portez à l'évolution de notre commune. Vous en avez compris l'enjeu.

Tournez, svp

Du projet à sa réalisation : un planning ambitieux mais réfléchi

C'est décidé ! **La requalification de notre centre ville et le réaménagement de notre Mairie démarrent dans quelques mois**, après deux réunions avec les commerçants et une présentation publique qui ont permis à chacun de comprendre les grands partis retenus. Ces deux grands chantiers sont liés dans la mesure où, **pendant les travaux de la Mairie, les services seront provisoirement installés dans des bâtiments modulaires derrière le Centre Municipal d'Animation**. Si des points restent à étudier, le calendrier prévisionnel a été établi de façon à, prioritairement, préserver la qualité du service rendu pour ce qui concerne la Mairie, et préserver l'accès aux commerces et services pour la place, sans oublier toutes les contraintes liées à la sécurité qui s'attachent à ce type de chantier (circulation, proximité de l'école…). Les premiers coups de pioches seront lancés **cet été**, voire en juin si c'est possible, pour remettre à neuf, renforcer ou déplacer si nécessaire les réseaux souterrains. En même temps, les travaux sur la longère devraient démarrer pour livrer **une nouvelle salle des mariages et une salle du conseil au printemps 2013**. A l'automne, et après le transfert des services, commencera **le réaménagement de l'Hôtel de Ville pour une livraison prévue au printemps 2014**. En fin d'année, nous déplacerons la rue du Château pour permettre la construction, devant la Trésorerie, d'un bâtiment qui abritera de **nouveaux commerces et des logements en étages**.
Aussitôt passées les fêtes de fin d'année, **Janvier 2013 devrait voir démarrer les travaux devant les commerces actuels**. Cette première phase sera suivie de la **modification des voies** puis du **réaménagement de la Place des Droits de l'Homme**, devant le CMA, la Poste et la Médiathèque. **La nouvelle place devrait être achevée fin 2013/début 2014** juste avant la fin des travaux de la Mairie et de son nouveau parvis ouvert sur la rue qui nous permettra de redécouvrir ce bâtiment exceptionnel.
Tout sera mis en œuvre pour que ces travaux perturbent le moins possible vos habitudes. **Les commerçants, comme les services municipaux et les entreprises, s'attacheront à vous recevoir et vous servir** avec une attention toute particulière pendant toute leur durée.

Suite

Notre centre ville, en 1984, a été remarquablement organisé par mon prédécesseur Michel Rogeon. Son front commercial, les services publics, le foyer logement et la salle des fêtes en ont fait le centre de nos activités. Trente ans plus tard, le centre ville est envahi par l'automobile. Au regard de notre développement urbain, des besoins et comportements des usagers, ce centre ville peut être rapidement vécu comme mal adapté, peu convivial et progressivement délaissé si nous n'y apportons pas une grande attention.

Il nous faut reprendre et affirmer cette attractivité de centre ville. Il participe à la dynamique de notre commune. *Le renforcement des propositions commerciales de l'ilot sud, en face de la Trésorerie, est un potentiel de synergie qui sera, je n'en doute pas, entretenu par* ***les efforts de chaque commerçant****. A moins de 500 mètres des commerces, environ 400 logements seront construits et devraient donner du souffle à la consommation. La place centrale ne peut être agencée que pour la voiture. En lui redonnant des aménagements piétons et en redistribuant les aires de stationnement, nous retrouverons des espaces de rencontres et de convivialité qui pourront nous orienter, après un travail avec nos commerçants, vers la mise en place d'un marché hebdomadaire.*

Cet environnement plus urbain favorisera d'abord des mobilités complémentaires à l'automobile puis, à terme, de s'y substituer. ***Mais combattre cette congestion de la circulation exige aussi la mise en place d'un transport collectif cohérent. Le transport en commun sera identifié au cœur de la place.*** *Cette volonté de valoriser le transport doit prendre en compte la mesure communale, adaptée à celles du territoire et des trajets domicile/travail. C'est ainsi que nous arriverons à remplir nos bus.*

Nous souhaitons que la ligne 7 existante poursuive son trajet jusqu'à la mairie de Périgny*. Il faut permettre au bus d'aller de Rompsay à l'Hôtel de Ville, comme on peut aller d'un quartier à l'autre dans La Rochelle ! Exprimée depuis de nombreuses années,* ***cette aspiration légitime de notre commune*** *(la prolongation de cette ligne qui vient de l'aéroport et traverse La Rochelle)* ***renforcerait ainsi un service régulier*** *souhaité par une partie des 7 000 salariés de la zone industrielle. Il faciliterait également l'accès à Palmilud qui accueille 170 000 usagers à l'année ! Donner à la population du quartier de Rompsay, soit quelques 2 500 habitants, le transport collectif permettant de se rendre à sa mairie, à ses services publics, aux commerces et aux équipements de son centre ville, est* ***une expression de la modernité et une idée de la cohésion qui alimentent ma ténacité.***

Cette lettre paraît dans une période électorale intense et ne peut pas ignorer l'importance de ***l'expression démocratique et de la liberté de pouvoir voter****. Que le plus grand nombre d'entre nous dépasse le scepticisme et la défiance politique alimentée par les médias ! Ce sera la meilleure des réponses citoyennes. Présidentielles les 22 avril et 6 mai. Législatives les 10 et 17 juin.*

Elections, mode d'emploi

Présidentielles les 22 avril et 6 mai
Législatives les 10 et 17 juin

Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire…) et de votre carte d'électeur. Rappel : le dépouillement est public.

Festivités et rendez-vous

En mai : Palmilud fête ses 15 ans ouvert même les jours fériés, nombreuses animations, jeux, olympiades…

les 2 et 3 juin : 70 ans du Football Club de Périgny au stade. Rencontres sportives, expositions, jeux, animations, barbecue…

23 juin : 40 ans de l'ALPR, Association de Loisirs Périgny Rompsay, Parc de la Pommeraie. Animations, concert, repas et Feu de la Saint Jean.

13 juillet : Fête nationale, animations, jeux, restauration, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal… au stade

27 juillet : 6ème Festival du Jeu organisé par le centre de loisirs Péri'Jeunesse, spectacles, animations, jeux, concerts, barbecue…

Le premier éco-festival « notes en vert » *dans le parc de Périgny,* ***les 8, 9 et 10 juin****, dévore le temps libre de tous les bénévoles de notre commune. Nous les rejoindrons nombreux dans le sillage de Nina Attal et San Severino, en profitant du village soutenu par la fondation Lea Nature. Nous accompagnons ce rendez-vous festif et citoyen, porté par l'association Mondomélodie (qui n'a jamais assez de bénévoles) comme un événement identitaire de notre commune.* ***Sa réussite populaire vous appartient !***

Espérant vous retrouver, près des urnes ou lors des festivités des mois de mai, de juin et de juillet.

Cordialement
Guy Denier

Ville de Périgny
La Lettre du Maire
Avril 2012
Communiqué réalisé par la mairie de Périgny afin de vous informer des dernières actualités de votre ville.
Directeur de publication : Guy DENIER - Rédaction : Corinne BENETREAU
Création www.misscassiopee.com - Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal : n° 1941
PEFC™/10-31-1240

Retrouvez toutes les actualités sur notre site internet :
www.perigny.fr
Hôtel de Ville - Rue du Chateau
B.P. 79 - 17181 Périgny cedex
Tel : 05 46 44 16 22
Fax : 05 46 44 98 69
Email : mairie@ville-perigny.fr